

**BOURSES DE RECHERCHE  
(POST-DOCTORAL FELLOWSHIPS)**

**À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE**

**FINANCÉES PAR LA  
FONDATION POUR LA RECHERCHE ET LE DIALOGUE  
INTERRELIGIEUX ET INTERCULTURELS**

*La Fondation pour la recherche et le dialogue interreligieux et interculturels* (institution privée de droit suisse) entend contribuer spécifiquement et positivement au dialogue entre les religions et les cultures à travers la mise sur pied et le financement d'un programme de recherches post-doctorat (*Fellowships*) à l'*Université de Genève* ([www.unige.ch](http://www.unige.ch)), notamment à *la Faculté autonome de théologie protestante et à la Faculté des lettres*.

A cette fin, la Fondation offre des bourses de recherche. Pour l'année académique 2009/2010, la Fondation attribuera trois bourses à de jeunes chercheurs titulaires d'un doctorat et issus de l'une des trois religions monothéistes (judaïsme, christianisme et islam), qui souhaiteraient se spécialiser dans le domaine du dialogue interreligieux et interculturel en vue de faire valoir « *les ressources spirituelles inépuisables pour surmonter les divisions du monde, pour assurer la coexistence pacifique des peuples, la justice sociale et la protection des droits de l'homme* ».

**BUTS**

- Constituer une cellule de recherche comprenant de jeunes chercheurs enracinés dans l'une des trois religions monothéistes : juifs, chrétiens et musulmans.
- D'une part, approfondir la compréhension des modes de penser des autres (dans ce que ces modes peuvent avoir à la fois d'« irréductible » et d'évolutif), et d'autre part, élaborer des modèles de pensée et d'action susceptibles de faire naître et se développer une vraie entente entre traditions religieuses différentes.
- Renforcer l'interaction et le dialogue entre chercheurs post-doctorants et entre spécialistes.
- Contribuer à la formation interreligieuse et interculturelle d'une génération de cadres, appelés à occuper des postes stratégiques dans le domaine religieux, social et politique et qui seront ainsi en mesure de répondre aux défis interculturels et interreligieux qu'ils devront affronter.
- Contribuer à une meilleure compréhension des religions et de leur rôle positif.

## PROGRAMME

- Faire avancer la connaissance et l'examen critique des sources de chaque tradition religieuse et, dès lors, acquérir les outils linguistiques et exégétiques permettant à l'un d'étudier les écrits normatifs de l'autre religion (ou de sa propre religion), et cela loin de tout syncrétisme ou prosélytisme, selon le programme établi par chacun ; ce programme impliquera **la fréquentation de cours ou de séminaires** déjà offerts par les diverses facultés ou centres de l'Université de Genève, en anglais ou en français
- S'engager dans une entreprise commune en participant à **un séminaire bimensuel** qui leur sera spécifiquement consacré, et qui abordera un thème particulier sous la responsabilité du Comité scientifique et pour lequel seront invitées des personnalités reconnues sur le plan international.
- Mener **une recherche indépendante** dans le domaine des Études sur la paix sous la supervision d'un directeur universitaire. La recherche doit contribuer à rapprocher les religions (prioritairement les religions monothéistes) et les cultures grâce à une meilleure connaissance réciproque ou en ouvrant de nouvelles voies au dialogue et à la coexistence pacifique des religions et des cultures. Cette recherche débouchera sur la rédaction d'un travail de recherche.

## BÉNÉFICIAIRES

Le programme est ouvert à des **responsables religieux et à des chercheurs en théologie**, philosophie, histoire et sciences humaines, ainsi qu'à ceux qui sont engagés dans la construction de la paix, dont la recherche explorera des thèmes concernant la paix dans le contexte des religions monothéistes – juive, chrétienne et musulmane.

## INSTANCE DE COORDINATION

Le programme post-doctorat dans le domaine de dialogue interreligieux et interculturel est dirigé par un **Comité scientifique**, composé de personnalités désignées par le Conseil de Fondation et le Rectorat de l'Université de Genève. Ces personnalités, des experts dans un des domaines couverts par la Fondation, seront choisies dans le souci de respecter l'équilibre entre les trois religions monothéistes. Le Comité scientifique comprendra :

- le Directeur exécutif de la Fondation, responsable de la coordination du programme, qui ne dispose que d'une voix consultative ;
- trois membres du corps professoral de l'Université de Genève, dont un membre du corps professoral ou un professeur honoraire de la Faculté autonome de théologie protestante, désignés par le Rectorat ;
- trois professeurs représentant d'autres institutions académiques reconnues dans le judaïsme, le christianisme et l'islam en Suisse et dans le monde, désignés d'entente entre le Rectorat de l'Université et le Conseil de la Fondation
- et trois membres du Conseil de la Fondation, représentant les trois traditions religieuses.

## **PRÉSENTATION DU DOSSIER :**

Le candidat devra présenter les documents suivants :

- Demande d'immatriculation à l'Université de Genève [à télécharger [http://www.unige.ch/dase/immatriculation/Dem\\_Immat09\\_10\\_ok.pdf](http://www.unige.ch/dase/immatriculation/Dem_Immat09_10_ok.pdf)]
- Une lettre de motivation
- Deux lettres de recommandation (dont l'une au moins émanant d'un professeur d'université ayant dirigé les études déjà accomplies par le candidat au niveau de troisième cycle (postérieur à la formation de base)
- Un *Curriculum vitae* détaillé précisant : description des études accomplies (photocopie des diplômes acquis) ; langues connues (écrites et parlées) ; publications.
- Un exposé détaillé concernant le travail de recherche proposé. Le projet doit contribuer à développer la connaissance dans un domaine et la recherche doit pouvoir être effectivement accomplie dans une période de 12 mois.
- Un certificat médical attestant un bon état de santé.
- Deux photos format passeport.

## **CRITÈRES D'OCTROI**

- Intérêt pour le dialogue entre les trois grandes religions que sont le judaïsme, le christianisme et l'islam et appartenance à l'une de ces trois traditions
- Possession d'un doctorat (Ph.D. ou Th.D.) dans un des domaines suivants : théologie, philosophie, histoire, sciences humaines.
- Possession d'un titre attestant de la connaissance de l'anglais et de la connaissance passive du français
- La limite d'âge est fixée de quarante (40) ans
- Nationalité : sans distinction
- Sexe : sans distinction

## **LANGUES DE TRAVAIL**

Les dossiers de candidatures devront être rédigés en français ou en anglais de même que les travaux de recherches et les documents destinés à la publication.

## **CARACTÉRISTIQUES DES BOURSES D'ÉTUDES OCTROYÉES PAR LA FONDATION**

La bourse consiste en un montant annuel forfaitaire de CHF 35'000.-- au maximum, réparti sur douze mois et géré par la Fondation pour couvrir globalement les frais du boursier : logement ; frais d'inscription universitaire ; frais de transport du lieu de résidence au lieu d'études (et vice-versa) ; assurance maladie couvrant la période d'attribution de la bourse ; et argent liquide géré par le *Fellow* pour ses frais de nourriture, livres, photocopies, argent de poche, etc.

**PÉRIODE D'ATTRIBUTION:** à partir de mois de septembre 2009 jusqu'au mois d'août 2010 (12 mois)

## **PUBLICATION**

La Fondation disposera en outre d'un fonds pour les publications des recherches les plus pertinentes selon l'évaluation établie à la fin d'études de recherches.

## **INSTANCE DE DECISION**

Le Comité scientifique émet un préavis à l'intention du Conseil de la Fondation quant à l'attribution des bourses à partir des dossiers de candidatures, des crédits de publication et selon les intérêts de la Fondation dans le domaine des Études sur la paix. Il est chargé de veiller à un juste équilibre thématique, géographique et représentatif des trois traditions religieuses (1 juif, 1 chrétien et 1 musulman) dans l'attribution des bourses.

## **DÉLAI DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : le 15 mai 2009 en présentant un dossier complet**

Les candidats seront avertis du sort de leur demande quatre semaines environ après la soumission du dossier.

## **LES DOCUMENTS (EN 5 EXEMPLAIRES) REQUIS DOIVENT PARVENIR AU :**

Secrétariat

Fondation pour la recherche et le dialogue  
interreligieux et interculturels

10 rue Albert Gos

CH – 1206 Genève

Tél. : +41 22 909 83 32

Fax : +41 22 909 83 41

E-mail adresse: [fiirdge@gmail.com](mailto:fiirdge@gmail.com)